INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

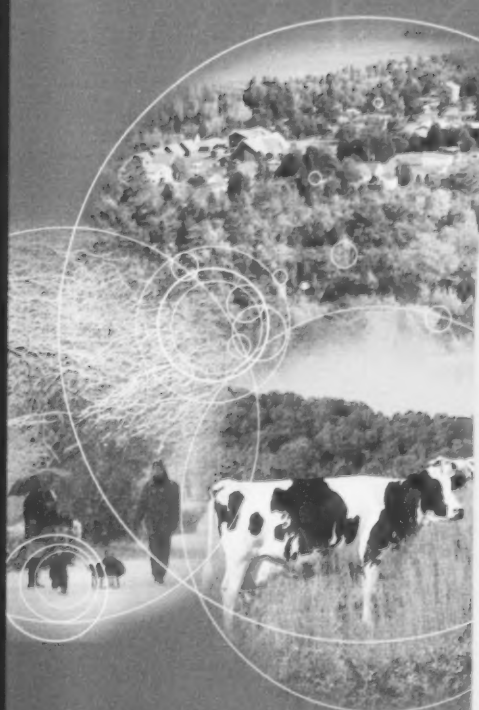

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Centre-du-Québec

Déjà 100 ans de patrimoine statistique

Québec

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier, Danielle Bilodeau, Anne Binette Charbonneau, Sophie Brehain, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Marc-André Demers, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean, Virginie Lachance, Danielle Laplante, Danny Sanfaçon, Gabrielle Tardif

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Cheryl Triplett / Anyka, photographes

Signes conventionnels

...	Donnée non disponible	g	Gramme
,,,	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et envrionnement 2
Climat 2
Aires protégées 3

Démographie 4

Conditions de vie et bien-être 9

Marché du travail 12
Indicateurs du marché du travail 12
Nombre et taux de travailleurs 13

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible des ménages 16

Investissements et permis de bâtir 20
Investissements 20
Permis de bâtir 21

Science et technologie 22

Santé 25

Éducation 27

Culture et communications 28

Concepts et définitions 30

Tableaux comparatifs 35

1. Territoire et envrionnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Centre-du-Québec couvre une superficie en terre ferme de 6 921 km^2. Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : L'Érable, Bécancour, Arthabaska, Drummond et Nicolet-Yamaska, et regroupe 82 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région du Centre-du-Québec, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Nicolet, Laurierville et Drummondville affichent respectivement une variation de température de + 0,3 °C, + 1,0 °C et + 1,3 °C pour la période observée.

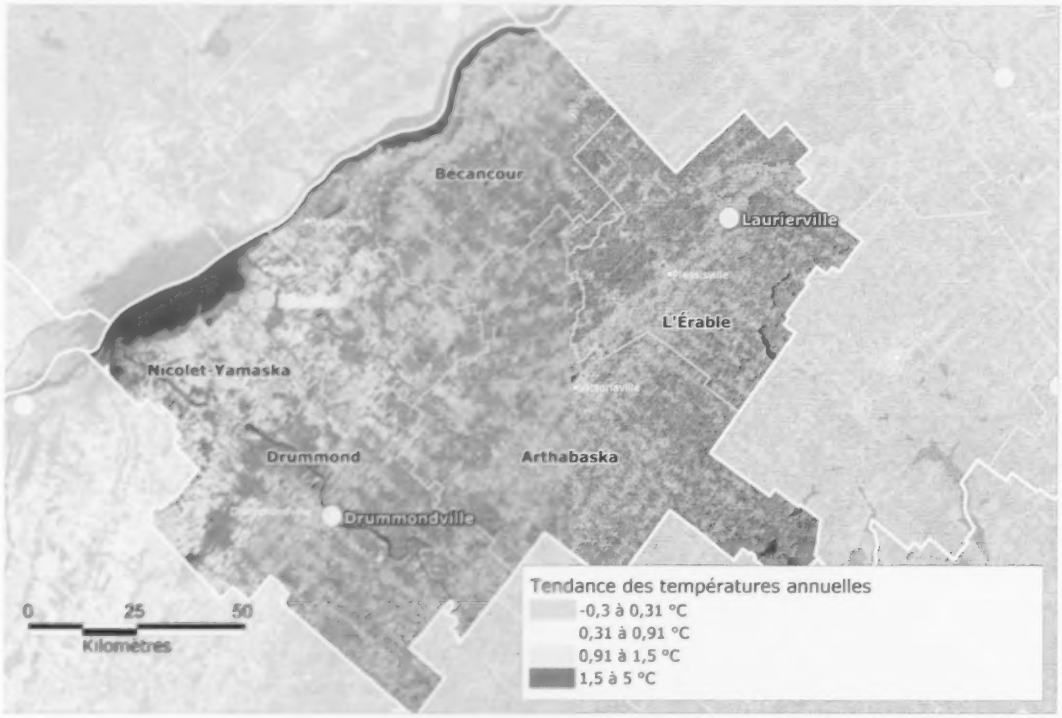

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Centre-du-Québec se trouvent, en totalité ou en partie, 48 aires protégées. Elles couvrent 163 km², soit 2,3 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Centre-du-Québec est constituée de 26 habitats fauniques, couvrant 117 km². La région comprend également un refuge d'oiseaux migrateurs, le refuge de Nicolet, contribuant à la protection de 30 km².

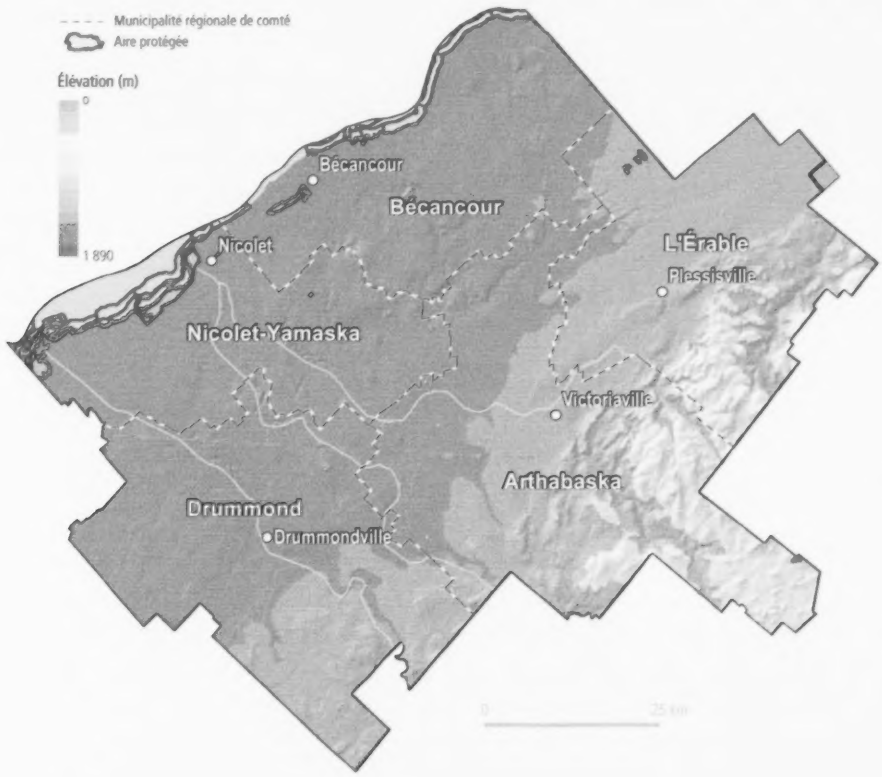

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

Le Centre-du-Québec a amélioré son bilan démographique au cours des dernières années. En effet, tandis que la croissance de sa population était plutôt faible au début de la décennie 2000, elle s'est accélérée entre 2006 et 2012, bien qu'elle demeure inférieure à la moyenne québécoise. La récente progression est en partie attribuable à une hausse des naissances, mais la région profite aussi de gains migratoires interrégionaux plus importants. Il faut dire que son pouvoir d'attraction s'est récemment accru, notamment auprès des jeunes familles, et que les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires sont moins portés à quitter la région qu'auparavant.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Centre-du-Québec comptait 235 000 habitants au 1er juillet 2012, soit 2,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 12e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Mauricie et devant le Bas-Saint-Laurent. Son poids démographique est demeuré plutôt stable au cours des 10 dernières années.

En 2012, 42 % de la population de la région, soit 99 600 personnes, résident dans la MRC de Drummond. Suit la MRC d'Arthabaska avec 30 % de la population régionale, puis viennent les MRC de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, qui en représentent chacune 10 %. Bécancour est la MRC la moins populeuse, ses 19 700 habitants comptant pour 8 % de la population centricoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 1996-2012p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	1996	2001	2006	2012p	1996-2001	2001-2006	2006-2012p	1996	2012p
	n				pour 1 000			%	
L'Érable	25 015	24 459	23 255	22 893	– 4,5	– 10,1	– 2,6	11,5	9,7
Bécancour	19 927	19 428	18 906	19 710	– 5,1	– 5,4	6,9	9,1	8,4
Arthabaska	63 818	65 337	66 777	70 120	4,7	4,4	8,1	29,3	29,8
Drummond	85 144	89 590	93 881	99 590	10,2	9,4	9,8	39,1	42,4
Nicolet-Yamaska	23 985	23 931	23 110	22 692	– 0,5	– 7,0	– 3,0	11,0	9,7
Centre-du-Québec	**217 889**	**222 745**	**225 929**	**235 005**	**4,4**	**2,8**	**6,6**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**8 054 756**	**4,1**	**6,3**	**9,0**	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Après avoir ralenti au début de la décennie 2000, la croissance du Centre-du-Québec a repris de l'ampleur au cours des dernières années. En effet, tandis que la région a vu son taux d'accroissement annuel moyen passer de 4,4 pour mille entre 1996 et 2001 à 2,8 pour mille entre 2001 et 2006, ce taux s'est ensuite élevé à 6,6 pour mille au cours de la période 2006-2012 selon les données provisoires. Cette récente remontée n'est toutefois pas suffisante pour que le rythme d'accroissement de la région repasse au-dessus de la moyenne québécoise, comme c'était le cas à la fin des années 1990.

Des cinq MRC que compte le Centre-du-Québec, Drummond est celle qui affiche la croissance la plus élevée. Le taux d'accroissement annuel moyen s'y établit à 9,8 pour mille entre 2006 et 2012, une croissance semblable à celle enregistrée au cours des deux périodes précédentes. La MRC d'Arthabaska a quant à elle vu sa croissance s'accélérer durant les années 2006-2012, atteignant un taux de 8,1 pour mille. Une progression notable s'observe aussi dans Bécancour, qui termine la période 2006-2012 avec une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 6,9 pour mille, tandis que la population y était en déclin à la

fin des années 1990 et au début des années 2000. En revanche, les taux d'accroissement demeurent négatifs dans L'Érable (– 2,6 pour mille) et Nicolet-Yamaska (– 3,0 pour mille). Dans les deux cas, les pertes se sont toutefois réduites entre 2006 et 2012, après s'être amplifiées dans la première moitié de la décennie 2000.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

En 2012, l'âge médian de la population du Centre-du-Québec (43,2 ans) surpasse celui de la population de l'ensemble du Québec (41,5 ans). Toutes proportions gardées, la région compte un peu plus de jeunes de moins de 20 ans que la moyenne québécoise (22,1 % contre 21,4 %), mais aussi plus de personnes âgées de 65 ans et plus (17,8 % contre 16,2 %). En contrepartie, la part des 20-64 ans, qui peuvent être considérés comme les individus d'âge actif, est un peu moins élevée dans la région (60,1 %) qu'à l'échelle du Québec (62,4 %). Au sein de ce groupe, la région compte toutefois davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que l'ensemble du Québec.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012[p]

	Groupe d'âge								Âge
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	médian
	n				%				
L'Érable	22 893	4 898	13 519	4 476	100,0	21,4	59,1	19,6	45,0
Bécancour	19 710	4 301	11 589	3 820	100,0	21,8	58,8	19,4	46,6
Arthabaska	70 120	15 665	41 917	12 538	100,0	22,3	59,8	17,9	43,6
Drummond	99 590	22 221	60 819	16 550	100,0	22,3	61,1	16,6	41,4
Nicolet-Yamaska	22 692	4 834	13 437	4 421	100,0	21,3	59,2	19,5	45,9
Centre-du-Québec	**235 005**	**51 919**	**141 281**	**41 805**	**100,0**	**22,1**	**60,1**	**17,8**	**43,2**
Ensemble du Québec	**8 054 756**	**1 727 552**	**5 025 818**	**1 301 386**	**100,0**	**21,4**	**62,4**	**16,2**	**41,5**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Avec un âge médian de 41,4 ans en 2012, la MRC de Drummond est la plus jeune de la région. Elle affiche la plus faible proportion de personnes âgées (16,6 %), ainsi qu'une part un peu plus importante d'individus d'âge actif (61,1 %). La proportion des jeunes de moins de 20 ans y est de 22,3 %, une part équivalente à celle d'Arthabaska et un peu plus importante que celle des autres MRC de la région. Dans la MRC d'Arthabaska, l'âge médian est de 43,6 ans. Cette dernière compte un peu plus de personnes âgées (17,9 %) et un peu moins de 20-64 ans (59,8 %) que Drummond. Dans les trois autres MRC de la région, la part des aînés est d'un peu plus de 19 %, tandis que celle des moins de 20 ans est légèrement inférieure à 22 %. L'âge médian s'élève à 45,0 ans dans L'Érable, à 45,9 ans dans Nicolet-Yamaska et à 46,6 ans dans Bécancour.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, 2 600 bébés sont nés dans le Centre-du-Québec en 2012. Ce nombre n'a connu que de faibles fluctuations depuis 2008, une stabilisation qui survient après quelques années de hausse communes à l'ensemble des régions du Québec. Avant d'amorcer ce mouvement à la hausse en 2005, le nombre de naissances était d'environ 2 200 dans le Centre-du-Québec.

C'est une augmentation de la fécondité qui explique que les naissances soient un peu plus nombreuses depuis quelques années dans le Centre-du-Québec. De fait, tandis que l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, était de 1,61 enfant par femme en 2002, il est supérieur à 1,90 depuis 2008. En 2012, l'indice est de 1,97 enfant par femme (donnée provisoire), soit un des plus élevés à l'échelle des régions administratives. Au cours de cette dernière année, seuls le Nord-du-Québec (2,70) et l'Abitibi-Témiscamingue (2,04) ont connu une fécondité supérieure à celle du Centre-du-Québec. Dans l'ensemble du Québec, l'indice de fécondité est de 1,68 enfant par femme en 2012. Le Centre-du-Québec affichait également une fécondité supérieure à la moyenne au cours des 10 années précédentes.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Centre-du-Québec, 2002-2012[p]

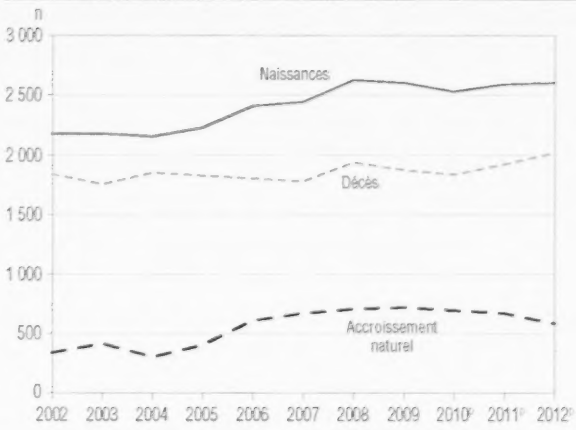

Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

En ce qui concerne les décès, bien que leur nombre ait connu des fluctuations à la baisse au cours de la première décennie des années 2000, la tendance des années les plus récentes est à la hausse. Si le nombre de décès est demeuré autour de 1 800 au cours des années 2002 à 2010, il s'élève ainsi à un peu plus de 2 000 en 2012. Cette tendance à la hausse, qui s'observe aussi dans l'ensemble du Québec, s'explique par un contexte de population en croissance et, surtout, vieillissante, puisque la mortalité diminue partout.

En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Après avoir été de seulement 300 personnes en 2004, l'accroissement naturel s'est élevé à environ 700 personnes en 2008 et en 2009 en raison de la hausse des naissances. Comme les naissances sont demeurées plutôt stables par la suite et que les décès ont augmenté, l'accroissement naturel s'est abaissé au cours des années les plus récentes. Il s'établit à un peu moins de 600 personnes en 2012, ce qui demeure toutefois supérieur à ce qu'il était il y a une dizaine d'années.

En 2012, les naissances demeurent plus nombreuses que les décès dans toutes les MRC de la région. L'excédent des naissances représente toutefois seulement neuf personnes dans Nicolet-Yamaska (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin).

Migration interrégionale

Le Centre-du-Québec a été gagnant dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec au cours des 10 dernières années. Si les gains migratoires ont varié autour de 400 personnes en moyenne de 2002-2003 à 2006-2007, ils ont été plus importants au cours des cinq dernières années. Le sommet a été atteint en 2010-2011 avec un gain de 996 personnes. En 2011-2012, le solde est de 837 personnes. L'amélioration des dernières années est principalement attribuable à une hausse du nombre de personnes qui se sont établies dans la région.

Figure 2.2

Solde migratoire interrrégional, Centre-du-Québec, 2002-2003 à 2011-2012

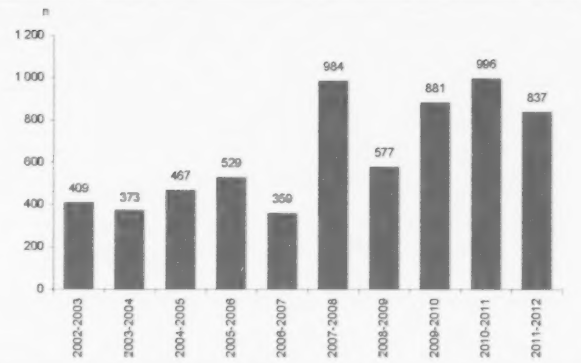

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le profil par groupe d'âge montre qu'en 2011-2012, le Centre-du-Québec a fait des gains migratoires dans la plupart des groupes d'âge. Les seules exceptions notables sont les pertes chez les 20-24 ans (– 167) et, dans une moindre mesure, chez les 15-19 ans (– 49). Soulignons toutefois que les pertes dans cette tranche d'âge étaient beaucoup plus importantes il y a une dizaine d'années. On constate par ailleurs que la région bénéficie des migrations familiales, ce qui se traduit par des gains chez les personnes en âge d'avoir des enfants à la maison et, globalement, chez les moins de 15 ans. De même, les gains faits chez les 55-64 ans illustrent que la région est attractive auprès des personnes en âge de prendre leur retraite.

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Centre-du-Québec, 2011-2012

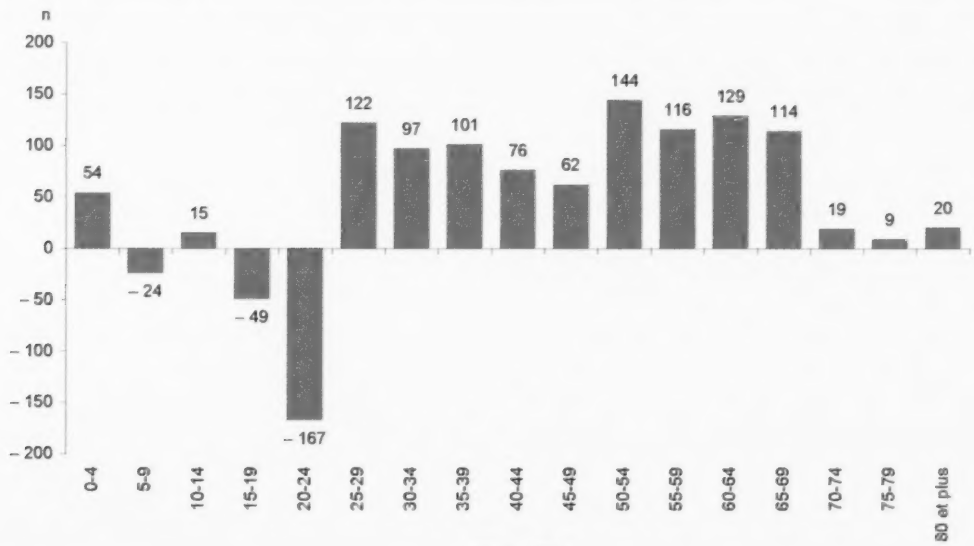

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Montérégie voisine est la région avec laquelle s'effectuent le plus grand nombre d'échanges migratoires. Elle est la première région de destination des individus qui quittent le Centre-du-Québec, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. Ces échanges sont en général profitables au Centre-du-Québec, qui a gagné 414 personnes au détriment de la Montérégie en 2011-2012. Les échanges avec deux autres régions limitrophes, la Mauricie et l'Estrie, sont également assez nombreux, mais plus équilibrés. Chaudière-Appalaches, Montréal et la Capitale-Nationale sont également des régions avec lesquelles les échanges sont assez fréquents. En 2011-2012, le Centre-du-Québec a gagné des résidants aux dépens de Chaudière-Appalaches (+ 199) et de Montréal (+ 94), mais a été déficitaire par rapport à la région de la Capitale-Nationale (– 98).

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Centre-du-Québec, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	70	9	176	2,5	10	106	1,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 20	12	89	1,3	9	110	1,8
Capitale-Nationale	– 98	6	562	7,9	4	660	10,6
Mauricie	1	2	1 253	17,7	2	1 252	20,1
Estrie	– 6	3	853	12,1	3	859	13,8
Montréal	94	4	748	10,6	5	654	10,5
Outaouais	– 3	15	66	0,9	13	70	1,1
Abitibi-Témiscamingue	37	13	88	1,2	15	51	0,8
Côte-Nord	41	10	104	1,5	14	63	1,0
Nord-du-Québec	– 5	16	16	0,2	16	21	0,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13	14	85	1,2	12	72	1,2
Chaudière-Appalaches	199	5	602	8,5	6	404	6,5
Laval	19	10	104	1,5	11	85	1,4
Lanaudière	41	7	238	3,4	7	198	3,2
Laurentides	41	8	237	3,3	8	195	3,1
Montérégie	414	1	1 853	26,2	1	1 439	23,1
Centre-du-Québec	...	...	...	...	...	...	...
Total	**837**	**...**	**7 076**	**100,0**	**...**	**6 239**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, quatre des cinq MRC de la région font des gains, seule la MRC de L'Érable étant déficitaire. Parmi les MRC qui enregistrent des soldes migratoires positifs, celle de Drummond fait les gains les plus importants. Par rapport à la taille de leur population, les gains sont également non négligeables dans Arthabaska et Bécancour. Ils sont en revanche minimes dans Nicolet-Yamaska.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Centre-du-Québec (7,8 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,2 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,8 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Drummond que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,4 %). À l'inverse, L'Érable affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (6,6 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Arthabaska (+ 0,1 point), Drummond (+ 0,1 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Nicolet-Yamaska (– 1,3 point), Bécancour (– 1,1 point), L'Érable (– 0,3 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
			%			point de pourcentage
L'Érable	6,9	7,1	7,1	7,3	6,6	– 1,6
Bécancour	8,3	8,5	8,1	8,3	7,2	– 1,1
Arthabaska	7,3	8,1	7,9	7,9	7,4	– 1,1
Drummond	8,3	9,0	8,8	9,1	8,4	– 1,1
Nicolet-Yamaska	9,4	9,6	9,9	9,9	8,1	– 1,3
Centre-du-Québec	**7,9**	**8,5**	**8,4**	**8,6**	**7,8**	**– 1,2**
Ensemble du Québec	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**– 0,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 5,5 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (26,7 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,9 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 1,5 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,3 point pour les couples. C'est Drummond qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (28,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à L'Érable (23,2 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 5 220 familles à faible revenu, dont 2 380 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 5 910 en 2006 à 5 890 en 2010, soit une diminution de 0,3 %. Cette diminution est moins élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 1,9 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Centre-du-Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,9**	**8,5**	**8,4**	**8,6**	**7,8**	**– 0,2**
Famille comptant un couple	**5,2**	**5,6**	**5,4**	**5,6**	**4,9**	**– 0,3**
Sans enfants	5,5	6,3	5,9	6,2	5,2	– 0,3
Avec 1 enfant	4,5	4,4	4,7	4,5	4,4	– 0,1
Avec 2 enfants	4,1	3,8	3,8	3,7	3,6	– 0,4
Avec 3 enfants et plus	7,5	7,5	7,8	8,3	6,9	– 0,7
Famille monoparentale	**25,1**	**27,3**	**27,6**	**27,9**	**26,7**	**1,5**
Avec 1 enfant	21,5	23,8	23,8	24,6	23,4	1,9
Avec 2 enfants	27,9	29,4	29,3	28,6	27,9	0,0
Avec 3 enfants et plus	40,2	44,0	45,5	45,3	44,8	4,6

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

Croissance du revenu médian avant impôt des familles entre 2009 et 2010 dans tous les territoires supralocaux de la région, plus particulièrement dans Nicolet-Yamaska.

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,8 % dans la région du Centre-du-Québec. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Nicolet-Yamaska (+ 2,9 %), Bécancour (+ 2,6 %), Arthabaska (+ 1,6 %), Drummond (+ 1,5 %), L'Érable (+ 1,0 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 58 840 $, comparativement à 65 860 $ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2010 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	$ constants de 2010		%
L'Érable	54 160	54 680	1,0
Bécancour	58 807	60 320	2,6
Arthabaska	58 868	59 810	1,6
Drummond	58 119	59 000	1,5
Nicolet-Yamaska	56 590	58 250	2,9
Centre-du-Québec	**57 825**	**58 840**	**1,8**
Ensemble du Québec	**65 215**	**65 860**	**1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (34 580 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (55 490 $). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,0 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,6 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Centre-du-Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	**55 163**	**55 490**	**0,6**
Sans enfants	44 371	44 970	1,3
Avec 1 enfant	62 695	63 410	1,1
Avec 2 enfants	70 672	71 560	1,3
Avec 3 enfants et plus	69 953	70 340	0,6
Famille monoparentale	**34 238**	**34 580**	**1,0**
Avec 1 enfant	33 023	33 420	1,2
Avec 2 enfants	36 576	36 790	0,6
Avec 3 enfants et plus	34 764	35 420	1,9

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail du Centre-du-Québec

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Le Centre-du-Québec perd 3 100 emplois en 2012 (– 2,9 %). Cette réduction conjuguée avec la progression du nombre de personnes en âge de travailler (+ 0,8 %) entraîne un repli de 2,1 points de pourcentage du taux d'emploi. Ce dernier se fixe à 54,9 %, et place cette région au 14e rang parmi les régions du Québec. L'emploi à temps plein (– 2 100) régresse tout comme celui à temps partiel (– 1 000). La part de l'emploi à temps partiel diminue de 0,4 point pour s'établir à 19,6 % en 2012.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Centre-du-Québec, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	124,9	124,1	116,1	116,9	115,0
Emploi	k	115,1	115,3	108,6	108,6	105,5
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	91,8	92,0	86,4	86,9	84,8
Emploi à temps partiel	k	23,4	23,3	22,3	21,7	20,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	29,8	27,1	25,7	26,2	28,1
30 ans et plus	k	85,3	88,2	82,9	82,4	77,4
Sexe						
Hommes	k	60,2	61,8	55,1	58,0	58,5
Femmes	k	55,0	53,5	53,6	50,6	47,0
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	40,7	46,1	43,5	40,5	43,6
Secteur des services	k	74,5	69,2	65,2	68,0	61,9
Chômeurs	k	9,7	8,8	7,5	8,4	9,5
Taux d'activité	%	67,1	66,2	61,4	61,4	59,9
Taux de chômage	%	7,8	7,1	6,5	7,2	8,3
Taux d'emploi	%	61,8	61,5	57,5	57,0	54,9
Part de l'emploi à temps partiel	%	20,3	20,2	20,5	20,0	19,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le fléchissement de l'emploi révèle une évolution contrastée des différents groupes. Ainsi, une hausse est observée chez les femmes (– 3 600), les personnes de moins de 30 ans (+ 1 900) ainsi que dans le secteur des biens (+ 3 100). Toutefois, une relative stabilité est notée chez les hommes, tandis qu'un recul est enregistré chez les personnes de 30 ans et plus (– 5 000) ainsi que dans le secteur des services (– 6 100). Le Centre-du-Québec reste la région qui présente la part du secteur des biens la plus élevée (41,3 %) en 2012, bien au-delà de la moyenne québécoise (21,6 %). En 2012, le taux de chômage du Centre-du-Québec monte de 1,1 point en raison d'une baisse de la population active (– 1,6 %) moins élevée que celui de l'emploi. Ainsi, elle passe du 6e rang au 13e parmi les régions du Québec. Le taux d'activité de la région descend sous la barre de 60 % et s'élève à 59,9 % (– 1,5 point) compte tenu du fait que la population active chute et que celle en âge de travailler augmente. Seules les régions de la Mauricie et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichent un taux d'activité plus bas que le Centre du Québec. De 2008 à 2012, 9 600 emplois ont été perdus dans le Centre-du-Québec, alors que la population active se contracte d'un nombre presque similaire (– 9 900). Le taux de chômage croît de 0,5 point durant cette période.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC du Centre-du-Québec

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 93 887 dans le Centre-du-Québec en 2011, en hausse de 1,0 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon contrastée à l'intérieur de la région. Des cinq MRC que compte le Centre-du-Québec quatre ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2011. Les MRC d'Arthabaska (+ 1,2 %) et de Drummond (+ 1,2 %) sont celles qui enregistrent la hausse la plus marquée. À l'inverse, on note que la MRC de L'Érable (– 0,1 %) est le seul territoire supralocal de la région à subir un repli du nombre de travailleurs en regard de 2010.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010r	2011p	Variation 2011/2010	2010r	2011p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
L'Érable	9 176	9 169	– 0,1	75,2	76,1	0,9
Bécancour	7 741	7 756	0,2	73,2	74,0	0,8
Arthabaska	27 879	28 223	1,2	74,1	75,2	1,1
Drummond	39 407	39 864	1,2	72,6	73,2	0,6
Nicolet-Yamaska	8 786	8 875	1,0	71,7	73,3	1,6
Centre-du-Québec	**92 989**	**93 887**	**1,0**	**73,2**	**74,1**	**0,9**
Ensemble du Québec	**3 241 032**	**3 283 171**	**1,3**	**72,8**	**73,3**	**0,5**

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, la plus forte augmentation est enregistrée dans la MRC de Nicolet-Yamaska (+ 1,6 point de pourcentage), sous l'effet conjugué d'une croissance du nombre de travailleurs de 25-64 ans et d'une baisse de la population de ce même groupe d'âge. En dépit de cette hausse, Nicolet-Yamaska (73,3 %) continue de présenter, avec Drummond (73,2 %), le taux de travailleurs le plus faible du Centre-du-Québec. En revanche, pour une troisième année consécutive, L'Érable arrive en tête des MRC de la région grâce à un taux de travailleurs de 76,1 %.

En 2011, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région. C'est dans la MRC de L'Érable où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 7,8 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans Arthabaska (5,9 points). Soulignons que depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux du Centre-du-Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 8,0 G$ dans la région du Centre-du-Québec. Cette production représente 2,7 % du PIB du Québec, ce qui en fait la douzième région en importance à ce chapitre, après la Mauricie et devant le Bas-Saint-Laurent.

La croissance économique en 2010 dans cette région augmente à un rythme de 2,5 %, sensiblement le même que celui de son taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années (+ 2,4 %), mais plus lentement qu'au Québec (+ 4,6 %) en cette année 2010. Le TCAM du Québec au cours des quatre dernières années se chiffre à 3,3 %. Au titre de la croissance économique en 2010, la région du Centre-du-Québec occupe la seizième place parmi les 17 régions administratives du Québec.

Produit intérieur brut par industrie

La croissance économique enregistrée en 2010 provient des industries du secteur des services (+ 2,4 %) et aussi de celles productrices de biens (+ 2,7 %). Les TCAM observés dans ces deux secteurs sont respectivement de 4,1 % et de 0,5 % entre 2006 et 2010. Avec un PIB de 4,4 G$, les industries du secteur des services représentent 55,28 % de l'économie régionale, bien en deçà de la moyenne québécoise (71,7 %). La région est en fait largement tributaire des industries de la fabrication, qui constituent près de 25 % de sa production totale en 2010. Toutefois, cette part diminue de façon quasi continue depuis les 10 dernières années. Ainsi, en 1999, elle culminait à 37,2 %.

Avec un PIB de 3,6 G$, les industries productrices de biens occupent 44,7 % de l'économie régionale, part de beaucoup supérieure à celle du Québec (28,3 %). En 2010, l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage, une des principales bases économiques de la région, présente une hausse de 2,5 % et les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 9,1 %), aussi à la base de l'économie de la région, obtiennent de très bons résultats. Les gains enregistrés dans certaines industries de la fabrication – notamment la fabrication de produits chimiques (+ 10,7 %) et de produits du bois (+ 7,0 %) – ne compensent pas les pertes subies dans certaines autres, dont celle de matériel de transport qui régresse de 13,7 % et celle de produits métalliques qui diminue de 8,1 %, de sorte que la fabrication baisse de 1,0 % en 2010. Ainsi, le taux de décroissance annuel moyen de la fabrication dans le Centre-du-Québec au cours des quatre dernières années se chiffre à 3,8 %. L'industrie de la construction (+ 13,5 %) connaît une troisième année consécutive de forte croissance.

Presque toutes les industries du secteur des services sont à la hausse en 2010. En tête d'affiche, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,6 %), les services d'enseignement (+ 5,6 %), l'industrie du commerce de détail (+ 3,2 %) et celle du commerce de gros (+ 1,6 %), cette dernière constituant une des bases économiques de la région, contribuent de façon importante à l'essor économique régional. L'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale se maintient au même niveau, pendant que l'industrie des autres services diminue de 1,5 %.

À l'instar du Québec, la part des industries productrices de biens perd du terrain dans la région du Centre-du-Québec entre 2006 et 2009, mais reprend de la vigueur en 2010. Ces industries représentent 44,7 % du PIB de la région en 2010 relativement à 48,2 % en 2006. Au Québec, cette part évolue de façon semblable. Elle se situe à 28,3 % en 2010 contre 30,6 % en 2006.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Centre-du-Québec, 2009-2010

	2009[r]	2010[p]	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k$			%	
Ensemble des industries	**7 778 838**	**7 974 534**	**100,0**	**– 1,4**	**2,5**
Secteur de production de biens	**3 471 657**	**3 565 910**	**44,7**	**0,5**	**2,7**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	376 600	385 830	4,8	1,9	2,5
Cultures agricoles et élevage	348 144	356 709	4,5	2,5	2,5
Foresterie et exploitation forestière	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	14 190	15 483	0,2	– 2,5	9,1
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	19 643	0,2	...	...
Services publics	x	584 040	7,3	...	...
Construction	522 503	592 [illegible]	7,4	14,4	13,5
Fabrication	2 003 421	1 983 [illegible]	24,9	-3,8	-1,0
Fabrication d'aliments	334 521	335 376	4,2	5,3	0,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	126 827	135 748	1,7	– 8,1	7,0
Fabrication du papier	207 660	210 385	2,6	0,3	1,3
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	86 386	95 616	1,2	– 4,5	10,7
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	44 774	47 082	0,6	– 7,6	5,2
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	368 104	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	162 186	149 101	1,9	– 3,3	– 8,1
Fabrication de machines	219 971	223 187	2,8	1,6	1,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	13 789	21 155	0,3	...	53,4
Fabrication de matériel de transport	98 486	85 011	1,1	– 2,9	– 13,7
Fabrication de meubles et de produits connexes	91 426	94 221	1,2	– 6,2	3,1
Activités diverses de fabrication	x	36 278	0,5	– 7,6	...
Secteur des services	**4 307 181**	**4 408 624**	**55,3**	**4,1**	**2,4**
Commerce de gros	545 731	554 440	7,0	3,8	1,6
Commerce de détail	500 779	516 811	6,5	4,4	3,2
Transport et entreposage	283 576	286 417	3,6	1,6	1,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	119 623	122 983	1,5	4,3	2,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	968 442	1 003 350	12,6	5,2	3,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	165 256	168 074	2,1	5,0	1,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	143 926	148 832	1,9	4,6	3,4
Services d'enseignement	374 897	395 985	5,0	5,9	5,6
Soins de santé et assistance sociale	584 434	584 412	7,3	4,1	0,0
Arts,spectacles et loisirs	41 353	42 091	0,5	6,2	1,8
Hébergement et services de restauration	148 278	153 322	1,9	1,6	3,4
Autres services, sauf les administrations publiques	184 254	181 566	2,3	0,6	– 1,5
Administrations publiques	246 632	250 342	3,1	3,7	1,5

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région du Centre-du-Québec figure au septième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 35 613 $, en hausse de 3,3 % par rapport à 2010, à un rythme plus lent qu'au Québec dû à une augmentation moins importante de sa production. Au Québec, le PIB par habitant augmente de 3,6 %, et s'établit à 39 351 $ en 2011.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011

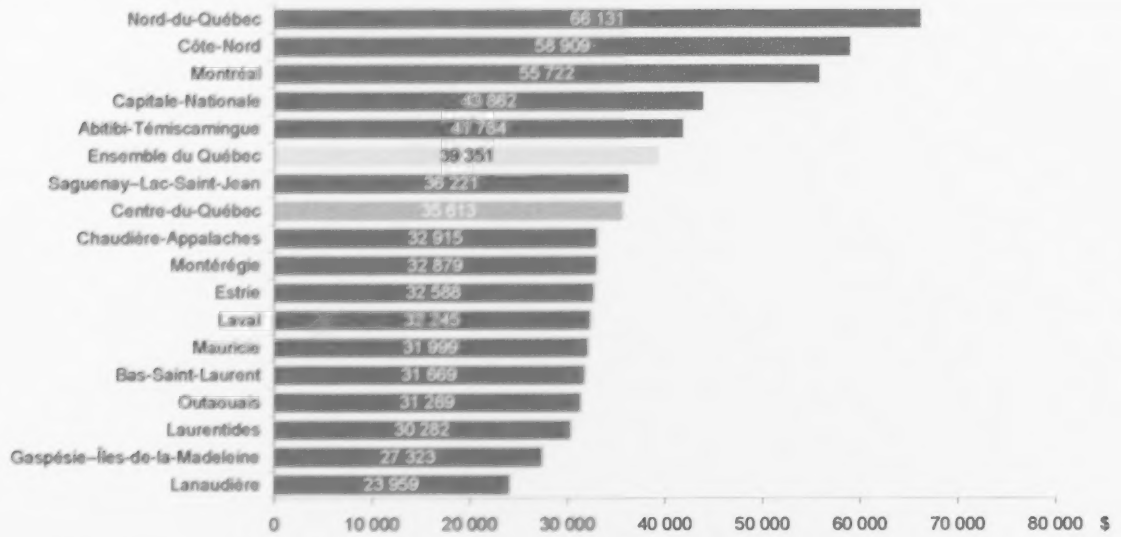

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,2 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant dans le Centre-du-Québec croît avec un peu moins de vigueur en 2011, soit de 1,7 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en grande partie, au fait que le revenu mixte net et le revenu net de la propriété ont augmenté moins rapidement qu'en 2010. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant est supérieur à celui observé dans la région en 2011 et il se situe à 2,6 %.

Avec un revenu disponible des ménages de 23 219 $ par habitant, le Centre-du-Québec se classe au treizième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant l'Estrie (23 180 $) mais derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean (23 887 $). Au Québec, le revenu disponible des ménages s'établit à 25 646 $, soit un niveau supérieur celui de la région.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre pourquoi la région accuse un retard par rapport à la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages du Centre-du-Québec et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2011

	Centre-du-Québec			Ensemble du Québec		
	2010	2011[p]	Variation 2011/2010	2010	2011[p]	Variation 2011/2010
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	18 184	18 675	2,7	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	2 755	2 835	2,9	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 576	2 600	0,9	2 767	2 905	5,0
Égal:						
Revenu primaire des ménages	**23 515**	**24 111**	**2,5**	**27 938**	**28 978**	**3,7**
Plus :						
Transferts courants reçus par les ménages	**6 027**	**6 185**	**2,6**	**5 545**	**5 621**	**1,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	65	67	3,1	97	100	3,1
Des administrations publiques	5 949	6 105	2,6	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 764	2 837	2,6	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 788	1 806	1,0	1 645	1 641	– 0,3
Administrations autochtones	4	4	– 1,2	19	18	– 0,9
RRQ et RPC	1 393	1 459	4,7	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	13	12	– 2,5	62	60	– 2,1
Moins:						
Transferts courants payés par les ménages	**6 715**	**7 076**	**5,4**	**8 495**	**8 953**	**5,4**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	238	245	3,1	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	6 457	6 811	5,5	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	20	20	1,7	96	98	2,1
Égale :						
Revenu disponible des ménages	**22 827**	**23 219**	**1,7**	**24 988**	**25 646**	**2,6**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, est de 24 111 $ par habitant dans le Centre-du-Québec, ce qui est en deçà de la moyenne provinciale (28 978 $). Le revenu primaire représente ainsi 79,6 % du revenu total des ménages dans la région, tandis qu'il occupe une part plus importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans le Centre-du-Québec (18 675 $) qu'à l'échelle québécoise (22 559 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont moindres dans la région que dans le reste de la province. Qui plus est, l'écart au chapitre de la rémunération des salariés entre le Centre-du-Québec et la province tend à se creuser depuis 2007, en raison d'une croissance plus faible des salaires dans la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, atteint 2 835 $ dans le Centre-du-Québec, comparativement à 3 515 $ dans l'ensemble de la province. Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, dans le Centre-du-Québec, la part du revenu net des exploitants agricoles dans le revenu mixte net est la plus forte des régions administratives.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il continue d'être plus faible dans la région (2 600 $) qu'au Québec (2 905 $). De fait, parmi les régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages du Centre-du-Québec reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 6 100 $ par habitant dans la région. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant sont moins élevés et ils se situent à 5 461 $ par habitant. Le Centre-du-Québec reçoit davantage en transferts gouvernementaux, car ses résidants ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi, de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, la part relative des prestations de la RRQ et de la Sécurité de la vieillesse dans le revenu total des ménages ne cesse d'augmenter dans la région depuis cinq ans.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages du Centre-du-Québec (6 811 $) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 $). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région pour s'établir à 22,5 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les habitants du Centre-du-Québec ont donné en moyenne 245 $ aux ISBLSM, ce qui est au-dessous de la moyenne provinciale (364 $).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant croît en regard de 2010 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception d'Arthabaska où il recule de 0,3 %, en raison notamment de la baisse du revenu mixte net. Les MRC de Bécancour (+ 3,9 %) et de Nicolet-Yamaska (+ 3,5 %) se distinguent en étant les seules à afficher un taux de croissance du revenu disponible des ménages supérieur à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La forte progression dans ces deux territoires supralocaux est principalement due à la hausse marquée de la rémunération des salariés et du revenu mixte net.

Grâce à une croissance soutenue au cours des dernières années, Bécancour (24 918 $) présente, pour une deuxième année consécutive, le revenu disponible des ménages par habitant le plus élevé parmi les cinq MRC de la région. Suivent, plus près de la moyenne régionale, les territoires supralocaux d'Arthabaska (23 401 $) et de Drummond (23 177 $). En dépit qu'elle affiche le plus fort taux de travailleurs du Centre-du-Québec en 2011, la MRC de l'Érable (21 631 $) continue de présenter le niveau de revenu le plus bas de la région. Il faut dire que ce territoire supralocal se caractérise par une rémunération des salariés parmi les plus faibles de la province.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC du Centre-du-Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011[p]	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	$/hab					%	
L'Érable	20 014	20 498	20 783	21 431	21 631	0,9	2,0
Bécancour	21 580	22 835	23 296	23 991	24 918	3,9	3,7
Arthabaska	21 146	22 172	22 576	23 467	23 401	– 0,3	2,6
Drummond	21 604	22 339	22 516	22 618	23 177	2,5	1,8
Nicolet-Yamaska	20 833	21 534	21 580	22 217	22 996	3,5	2,5

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidants de Nicolet-Yamaska sont ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 6 400 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ sont les principaux transferts reçus dans cette MRC où la population est parmi les plus âgées de la région. En revanche, c'est dans Drummond (5 975 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région du Centre-du-Québec devraient atteindre 1,8 G$, en hausse de 2,4 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 3,6 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 2,5 % du total québécois (71,4 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), mais ce ne fut pas le cas en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au neuvième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Centre-du-Québec, 2009-2013[2]

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
			k$				%	
Production de biens	675 284	688 714	590 565	603 554	642 340	6,4	35,8	3,6
Production de services	447 331	615 809	504 500	530 051	534 570	0,9	29,8	1,8
Logement	525 754	617 185	597 788	620 799	619 448	– 0,2	34,5	2,6
Total	**1 648 369**	**1 921 709**	**1 692 852**	**1 754 403**	**1 796 359**	**2,4**	**100,0**	**2,5**
Secteur privé non résidentiel	528 346	673 980	570 075	664 856	661 216	– 0,5	36,8	2,6
Secteur public	594 269	630 543	524 990	468 749	515 695	10,0	28,7	2,3

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.
2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 35,8 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 6,4 % par rapport à 2012, pour atteindre 642,3 M$. L'investissement dans la région représente 3,6 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (330,5 M$) et dans celui de la fabrication (190,8 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant moins du tiers de l'investissement régional (29,8 %), est en hausse de 0,9 % par rapport à 2012 et se chiffre à 534,6 M$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 1,8 % de l'investissement québécois (30,1 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 162,9 M$ en 2013, soit 30,5 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 34,5 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 0,2 %, pour s'établir à 619,4 M$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 0,5 %). La région représente 2,6 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 36,8 % de l'investissement total, est en décroissance de 0,5 % par rapport à 2012, pour s'élever à 661,2 M$. Cela correspond néanmoins à une baisse annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,9 %). La région du Centre-du-Québec représente 2,6 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements

publics affichent une croissance de 10,0 % par rapport à 2012, pour s'établir à 515,7 M$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 2,3 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Centre-du-Québec atteint 431,1 M$ en 2012, en hausse de 0,8 % par rapport à 2011. Une croissance s'observe dans le secteur non résidentiel (+ 4,3 %), alors que dans le secteur résidentiel est en décroissance (– 1,4 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 1 410 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 1 615 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Drummond (141,0 M$) et d'Arthabaska (73,0 M$). Seules les MRC de Bécancour et de L'Érable ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Drummond arrive en tête avec 726, suivie de celle d'Arthabaska (439).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
L'Érable	54	150	63	– 58,0
Bécancour	228	104	108	3,8
Arthabaska	669	520	439	– 15,6
Drummond	842	608	726	19,4
Nicolet-Yamaska	63	233	74	– 68,2
Centre-du-Québec	**1 856**	**1 615**	**1 410**	**– 12,7**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**51 262**	**– 4,9**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années pour toutes les composantes. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Drummond (45,3 M$) et d'Arthabaska (22,6 M$), toutes deux au-dessus de la moyenne 2007-2011. Les permis de bâtir industriels accordés se retrouvent principalement dans les MRC de Drummond (33,5 M$) et d'Arthabaska (12,9 M$), une valeur de près du double de la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 26,4 M$, avec en tête la MRC de Drummond (11,0 M$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
L'Érable	13 344	16 142	1 572	3 738	11 697	5 109	2 564	1 239
Bécancour	17 065	22 852	6 246	3 626	5 382	13 373	674	1 216
Arthabaska	73 036	63 792	22 633	16 998	12 856	7 754	8 311	7 404
Drummond	140 993	120 963	45 316	42 863	33 484	21 334	10 969	8 465
Nicolet-Yamaska	16 659	15 575	2 117	4 310	2 280	1 666	3 923	2 633
Centre-du-Québec	**261 097**	**239 325**	**77 884**	**71 534**	**65 699**	**49 236**	**26 441**	**20 956**
Ensemble du Québec	**10 196 082**	**9 151 047**	**3 084 319**	**2 719 160**	**1 254 308**	**934 697**	**1 527 799**	**1 203 431**

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de *l'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son site Web.

Moins de huit ménages sur dix sont branchés à Internet

En 2012, le taux de branchement des ménages de la région du Centre-du-Québec s'élève à 77,8 %, soit un taux significativement moins élevé que celui de l'ensemble du Québec (81,6 %). Entre les cinq MRC du Centre-du-Québec, la proportion de ménages qui a une connexion Internet varie, allant de 80,5 % dans Arthabaska à 70,6 % dans la MRC de L'Érable. Cette dernière est d'ailleurs la seule MRC à avoir un taux significativement moins élevé que celui pour l'ensemble de la région administrative.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012

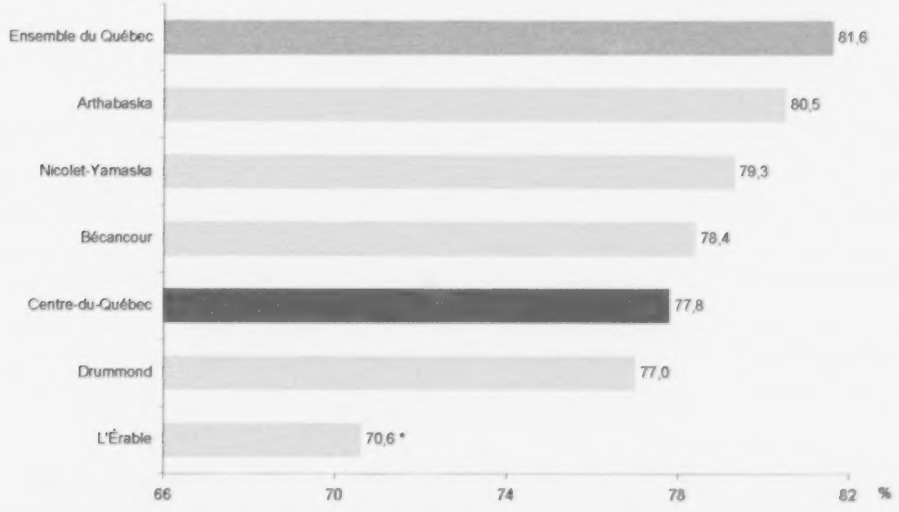

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Nicolet-Yamaska fait partie des cinq MRC les moins branchées à la haute vitesse au Québec

Parmi les ménages branchés du Centre-du-Québec, 91,5 % utilisent une connexion Internet haute vitesse. Cette proportion classe la région à l'avant-dernier rang en ce qui a trait au taux de branchement à Internet haute vitesse, tout juste avant Chaudière-Appalaches (91,2 %). En comparaison, 94,4 % des ménages branchés du Québec le sont à l'aide d'une connexion haute vitesse. Parmi les MRC de la région du Centre-du-Québec, celle de Nicolet-Yamaska se distingue avec un taux de branchement à la haute vitesse de 84,6 %, soit un des cinq taux les moins élevés du Québec. Cette MRC est par ailleurs la seule à avoir un taux significativement différent de celui pour l'ensemble de la région.

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012

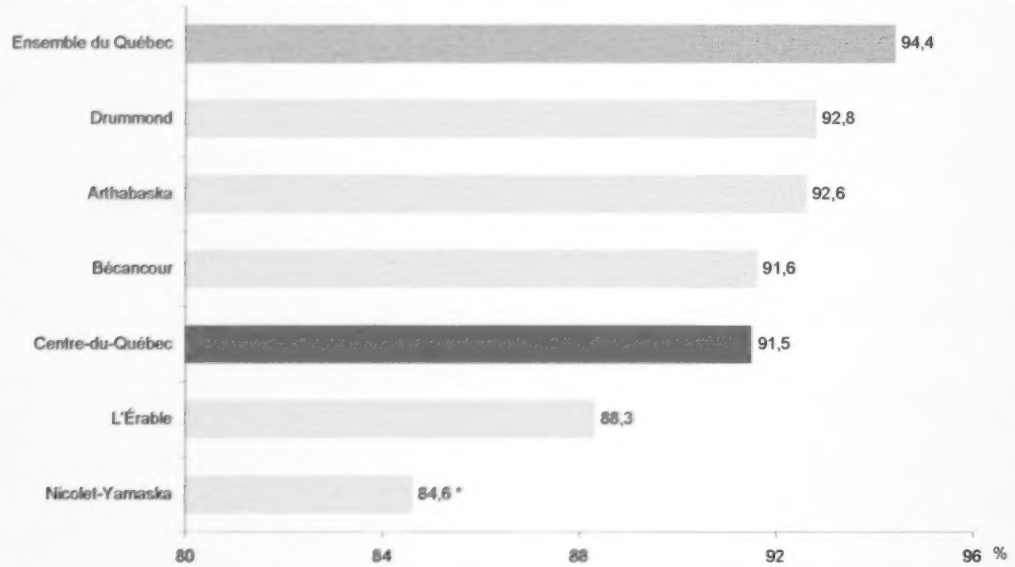

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Près de huit ménages non branchés sur dix estiment qu'ils manquent de confiance, de connaissances ou de formation pour accéder à Internet

En 2012, 22,2 % des ménages du Centre-du-Québec n'ont pas de connexion Internet. La région se distingue de l'ensemble du Québec en ce qui a trait à quatre raisons de non-branchement : l'absence de besoin ou le manque d'intérêt, le manque de confiance, de connaissances ou de formation, l'absence d'appareil permettant d'accéder à Internet à domicile et l'accès à partir d'autres endroits. En effet, une proportion significativement plus élevée de ménages non branchés du Centre-du-Québec que dans l'ensemble du Québec ont mentionné les trois premières raisons (82,8 %, 59,5 % et 39,4 % respectivement, comparativement à 75,4 %, 44,3 % et 36,9 %). Au contraire, une proportion significativement moins élevée de ménages non branchés de la région que de l'ensemble du Québec, soit environ le quart des ménages (24,9 %), comparativement à 16,5 %, ont évoqué l'accès à partir d'autres endroits. .

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012

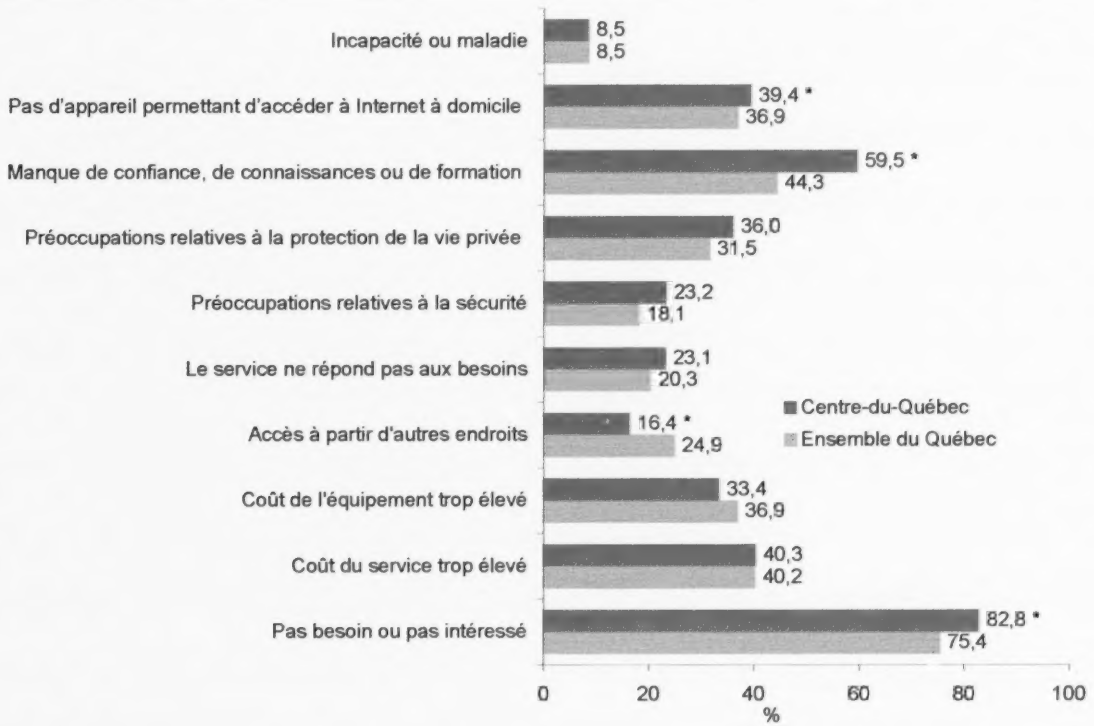

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Il existe deux variations avec le découpage des régions administratives. Pour les régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, en Mauricie et au Centre-du-Québec, le nombre de médecins augmente de 4,8 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 15,1 %) est le plus élevé au Québec, et cela est dû davantage aux omnipraticiens (+ 16,1 %) qu'aux spécialistes (+ 13,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une baisse de 0,6 %, ce qui poursuit la tendance négative amorcée en 2008. Ainsi, depuis 2007, la diminution en Mauricie et au Centre-du-Québec est de 3,0 %. On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 3,0 % en Mauricie et au Centre-du-Québec. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 19,8 %), les préposées aux bénéficiaires (+ 5,7 %) et les infirmières auxiliaires (+ 4,8 %) que chez les infirmières (– 4,7 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins[1]	**n**	**793**	**822**	**847**	**871**	**913**
Omnipraticiens	n	440	463	475	493	511
Ensemble des spécialistes	n	353	359	372	378	402
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,63	1,68	1,72	1,77	1,85
Dentistes[1]	**n**	**165**	**163**	**162**	**161**	**160**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,34	0,33	0,33	0,33	0,32
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**..**	**6 571**	**6 661**	**6 739**	**6 939**
Infirmières	n	..	2 683	2 612	2 618	2 495
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	605	658	702	841
Infirmières auxiliaires	n	..	1 151	1 161	1 174	1 230
Préposées aux bénéficiaires	n	..	2 132	2 230	2 245	2 373
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	..	13,42	13,56	13,66	14,03

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infimières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Mauricie et au Centre-du-Québec, en 2010-2011, il augmente après une année en déclin et aboutit à 79,5 %. De plus, l'augmentation de 1,4 point de pourcentage s'accompagne d'une croissance de 3,0 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la hausse de 1,7 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Mauricie et au Centre-du-Québec en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2008-2009. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une baisse de 0,3 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, la Mauricie et le Centre-du-Québec (96,4 %) affichent un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette diminution s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 1,7 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Pour la douzième année consécutive, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné en Mauricie et au Centre-du-Québec (– 0,2 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur[1], région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés[2]	n	1 001	986	1 006	1 010	1 027
Nombre pour 1 000 habitants[3,r]	n pour 1 000 hab.	2,06	2,02	2,05	2,06	2,08
Usagers[4]	n	43 692	43 713	42 858	42 050	43 306
Taux d'occupation[5]	%	80,8	80,4	80,5	78,1	79,5
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés[2]	n	2 743	2 724	2 705	2 672	2 666
Nombre pour 1 000 habitants[3,r]	n pour 1 000 hab.	5,64	5,58	5,52	5,44	5,40
Usagers[4]	n	4 491	4 563	4 627	4 627	4 550
Taux d'occupation[5]	%	97,0	97,7	97,2	96,7	96,4

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.
3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.
4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.
5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux du Centre-du-Québec ont décerné 518 diplômes en formation préuniversitaire (45,0 %) et 617 diplômes en formation technique (53,6 %) en 2011. Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial au Centre-du-Québec a augmenté de 23,2 %. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 23,9 % des diplômes techniques, plus souvent observée chez les femmes (+ 27,6 %) que chez les hommes (+ 19,3 %). Les diplômes préuniversitaires sont eux aussi en croissance de 18,8 % durant la même période, car tant les hommes (+ 33,3 %) que les femmes (+ 11,4 %) connaissent une hausse, quoique moindre chez ces dernières. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (58,8 % et 41,2 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 41,1 % des diplômes décernés et les sciences, 24,1 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer dans le Centre-du-Québec que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires, à l'exception des programmes en sciences. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 34,7 %, suivies par les techniques administratives, 22,9 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques artistiques et physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Centre-du-Québec, 2007-2011

	2007[r]	2008[r]	2009[r]	2010[r]	2011[p1]
			n		
Centre-du-Québec	**943**	**1 006**	**x**	**1 162**	**1 151**
Hors programme	**–**	**–**	**x**	**10**	**16**
Préuniversitaire	**447**	**477**	**500**	**535**	**518**
Arts	68	84	99	93	83
Arts et lettres	68	49	74	80	97
Sciences	132	121	127	169	125
Sciences humaines	179	223	200	193	213
Technique	**496**	**529**	**582**	**617**	**617**
Techniques administratives	107	148	142	137	141
Techniques artistiques	66	53	75	77	75
Techniques biologiques	79	96	80	99	100
Techniques humaines	129	130	162	189	214
Techniques physiques	115	102	123	115	87

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Dans le Centre-du-Québec, le nombre d'établissements culturels par habitant est sensiblement similaire à la moyenne québécoise. On y trouve notamment 13 salles de spectacles, 5 cinémas ou ciné-parcs totalisant 27 écrans, 15 institutions muséales[1], 11 points de services des bibliothèques publiques autonomes, 10 librairies et 6 stations de radio privées et communautaires. Cette région arrive au 4e rang pour le nombre d'écrans de cinéma par 100 000 habitants.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Centre-du-Québec, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	1	1	1,5	0,4	0,8
Salles de spectacles	15	13	2,1	5,6	7,8
Institutions muséales[2]	15	15	3,4	6,4	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	11	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	10	10	2,8	4,3	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,2	2,1	1,5
Écrans	27	27	3,5	11,6	9,7
Stations de radio privées et communautaires	6	6	3,6	2,6	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2011, 198 représentations de spectacles payants en arts de la scène ont eu lieu dans la région du Centre-du-Québec (210 en 2010), ce qui, par rapport à la population (0,9 représentation par 1 000 habitants), place cette région au 16e rang des régions du Québec. Par ailleurs, on constate aussi que la fréquentation des institutions muséales et le montant des ventes de livres par habitant sont en dessous de la moyenne québécoise.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Centre-du-Québec, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	196	0,9	0,9	1,2
Entrées	n	68 469	x	294,1	1,0
Assistance des cinémas					
Entrées	n	x	x	x	x
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	173 275	758,1	744,3	1,4
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts[1]	n	..	6 094,7	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	$	6 201 074	..	26 637,0	1,4

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2011ep	Var. 11/10	2011p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012p	TAAM[2] 2006-2012
	$/hab.	%	$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	– 1,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	– 9,9	273 009	– 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	– 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	– 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	– 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	– 19,2	95 647	– 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	– 16,9	92 536	– 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	– 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montérégie	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	**39 351**	**3,6**	**25 646**	**2,6**	**7,8**	**9,3**	**0,5**	**8 054 756**	**9,0**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région du Centre-du-Québec

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1er juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011p	Var. 11/10	2011p	2010	2012p	TAAM[1] 2006-2012	2012p	2011-2012[2]
	$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Centre-du-Québec	23 219	1,7	74,1	7,8	235 005	6,6	583	837
L'Érable	21 631	0,9	76,1	6,6	22 893	– 2,6	64	– 52
Bécancour	24 918	3,9	74,0	7,2	19 710	6,9	57	94
Arthabaska	23 401	-0,3	75,2	7,4	70 120	8,1	180	269
Drummond	23 177	2,5	73,2	8,4	99 590	9,8	273	520
Nicolet-Yamaska	22 996	3,5	73,3	8,1	22 692	– 3,0	9	6
Ensemble du Québec	**25 646**	**2,6**	**73,3**	**9,3**	**8 054 756**	**9,0**	**27 900**	**...**

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.
2. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Centre-du-Québec

Superficie en terre ferme (2012)	6 921 km²
Densité de population (2012)	34,0 hab./km²
Population totale (2012[p])	235 005 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012)[1]	837 hab.
PIB aux prix de base (2011[rp])	8 316,0 M$
PIB par habitant (2011[rp])	35 613 $/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011[p])	23 219 $/hab.
Emplois (2012)	105,5 k
Taux d'activité (2012)	59,9 %
Taux d'emploi (2012)	54,9 %
Taux de chômage (2012)	8,3 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	7,8 %
Dépenses en immobilisation (2013)[2]	1 796 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. Perspectives.

Institut de la statistique Québec